

# Régie FRANCHET

Située au cœur de la « Capitale des Gaules », le cabinet Franchet domine la place Bellecour depuis plus de 100 ans. Cette régie traditionnelle a vu se succéder quatre générations de régisseurs entièrement dévouées à ses clients, propriétaires ou locataires. Chacun, à son tour, a contribué au développement et au succès du cabinet, aujourd'hui dirigé par ses quatre associés Alain, Bertrand, Luc et Renaud Franchet.

« ARAMIS n'a pas révolutionné notre manière de travailler, mais il a permis de simplifier de nombreuses tâches »

## 100 ans d'histoire... Une régie lyonnaise traditionnelle

À son origine, la régie n'exerçait qu'une activité de gérance. Elle s'est progressivement diversifiée pour proposer des prestations de syndic qui représentent désormais 50% de l'activité globale.

Sa situation géographique, son histoire et sa réputation de sérieux ont permis au cabinet de se spécialiser dans la gestion de biens immobiliers situés sur la Presqu'île lyonnaise. Très impliqués dans la gestion quotidienne du cabinet, les dirigeants attachent une grande importance à la relation de sympathie et de confiance qu'ils entretiennent avec leurs clients.

## Une évolution au rythme des innovations technologiques

L'informatisation du cabinet s'est développée progressivement au gré des innovations technologiques : cartes magnétiques, réseaux, écrans passifs, architecture clients / serveur... Acculé au changement par un système d'exploitation en fin de vie et une multitude de programmes spécifiques, le cabinet adopte le progiciel ARAMIS I en 1993 par le biais du GIB (Groupement Informatique

et Bureautique), le plus important club d'utilisateurs de la région Rhône-Alpes. Ce dernier, après avoir évalué les progiciels du marché décide de préconiser les solutions éditées par H2I.

Ce n'est qu'avec l'intégration d'ARAMIS I que chaque collaborateur du cabinet disposera d'un poste de travail équipé d'un écran. « ARAMIS n'a pas révolutionné notre manière de travailler, mais il a permis de simplifier de nombreuses tâches (...) en fait, il nous a donné la possibilité de répondre à des demandes de clients de plus en plus exigeants, dont le niveau évolue parallèlement aux progrès technologiques » indique Alain Franchet.

## La volonté de toujours progresser

En octobre 2003, la régie Franchet installe la version ARAMIS II. « Nous sommes partis du cabinet à 11 heures et à notre retour après avoir déjeuné, le tour était joué, nous avons basculé sur la nouvelle version. Cependant, même si l'installation n'a été qu'une formalité, il nous a fallu du temps pour maîtriser les nouvelles fonctionnalités ».

Après quelques réticences, les utilisateurs ont su assimiler les contraintes et les avantages du mode Windows et de l'utilisation de la souris. Aujourd'hui, quelques « clics » suffisent pour accéder aux informations essentielles et un retour à ARAMIS I serait inconcevable.

L'une des fonctionnalités les plus appréciées est l'intégration des outils bureautiques à ARAMIS. La régie dispose d'une bibliothèque importante de lettres types et de fonds de page utilisés lors des fusions entre Word et le progiciel. Outre la simplicité d'utilisation, le gain de temps est un atout important que chacun sait exploiter.

Afin de couvrir l'ensemble de son activité, la régie s'est dotée de l'ensemble des logiciels connexes à ARAMIS II : MILADY pour gérer les paies du cabinet et des gardiens d'immeubles, ATHOS logiciel de locations et transactions et AGCOP pour une gestion en temps réel des assemblées générales de copropriétaires. « Depuis maintenant 2 ans, les procès verbaux sont générés automatiquement et nous en éditons le projet dès la fin de l'assemblée (...) nous gagnons un temps fou » précise Renaud Franchet.

Après 6 mois d'utilisation, de nouveaux projets sont en cours : la mise en place de la version 3 d'ARAMIS II, principalement la gestion des processus et des événements. Ces nouvelles fonctionnalités permettront d'optimiser l'agenda intégré au progiciel.

La régie souhaite également se doter d'un site Internet pour simplifier les relations avec ses clients et les candidats à la location par la publication d'offres et la mise à disposition de documents et de dossiers en téléchargement.